

COPENHAGUE – Rapport à la séance plénière du GAC du Groupe de travail du GAC sur la protection des noms géographiques

Dimanche 12 mars 2017 – 17 h à 17 h 45 CET

ICANN58 | Copenhague, Danemark

OLGA CAVALLI :

Bien. Mes chers collègues, je vous demande de bien vouloir revenir à votre place. Je sais que vous buvez vos cafés, que vous êtes tous fatigués mais nous sommes en retard par rapport à notre ordre du jour. Nous avons encore trois séances de plus. Une séance d'une demi-heure, celle-ci et puis nous avons encore deux autres séances. Et nous allons ensuite finir pour que tout le monde puisse aller dans les réunions sociales qui sembleront intéressantes ou chacun dans sa chambre, ou chacun chez soi, ça dépend de votre lieu d'habitation.

Pour les collègues qui boivent du café, nous leur demandons de boire leur café assis pour participer à cette séance ou bien de cesser de parler pour que nous puissions commencer.

Ce matin, nous avons fait cette présentation qui est assez semblable à celle que nous avons présenté au groupe de travail pendant la matinée. L'idée maintenant est de recevoir les commentaires de la plénière sur cette proposition. Nous avons

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

parlé des meilleurs pratiques pour nos séries futures de nos gTLDs par rapport aux noms géographiques.

Cette proposition a été présentée par notre collègue suisse en septembre, octobre l'année dernière. Nous avons mené les premières discussions à cet égard à Hyderabad et le groupe de travail s'est occupé de la rédaction de ce document.

J'ai envoyé ce document dans la liste de diffusion du GAC. C'est pourquoi je ne vais pas rentrer dans le détail parce que je suis sûr que vous l'avez tous lu et que vous le connaissez par cœur.

Mais bon, voyons un tout petit peu la présentation PowerPoint. Nous avons à peu près une demi-heure, je ne vais pas rentrer dans les détails. Mais avant de voir cette présentation PowerPoint, je veux faire quelques commentaires sur ce qui s'est passé entre la séance de ce matin et la séance de maintenant. Hier, nous avons eu une réunion avec la GNSO et nous nous sommes entretenus sur les PDP de la GNSO. Il y a une intention de la GNSO pour un dialogue intercommunautaire, surtout sur cette question des noms géographiques. Il y en a certains d'entre nous, moi personnellement j'estime que c'est une initiative très intéressante, qui devraient être abordé dans un futur pas trop éloigné. J'ai entendu parler d'une date aux alentours de la mi-avril. Lorsque nous avons préparé notre présentation nous ne savions pas cela.

---

La GNSO veut aussi travailler avec nous, ils ont les mêmes problèmes que ceux que nous avons nous par rapport à ce qui est du temps disponible pour le suivi de tous les processus. Nous devons en tenir compte.

Lorsque nous parlons des TLD avec des noms géographiques, je dois vous dire quelque chose que nous avons dit lors de la présentation. Ils avaient dit qu'il y avait des exemples réussis des nouveaux gTLDs et je pense qu'ils ont eu ce contact préalable avec les parties prenantes, avec les CCT ou avec les villes, avec les régions. Donc il n'y a pas eu de problème en fin de compte. Ils ont mentionné une seule présentation qui n'avait pas été complète.

Le groupe de travail maintenant essaye de trouver des voies pour résoudre le conflit qui pourrait se présenter lors de la première série, lorsqu'il y avait des noms qui ne figuraient sur aucune liste incluse dans le guide du candidat, le guide de candidature. Nous avons vu qu'il y avait des termes qui avaient un sens géographique, des termes qui n'étaient pas sur la liste mais qui sont importants pour les pays. Et ce travail que nous faisons doit être l'inspiration et une contribution aux processus de PDP qui sont en cours de route.

Pour ceux qui rentrent dans l'ICANN maintenant, PDP c'est un processus d'élaboration de politiques. Et la GNSO est d'abord un

---

PDP parce qu'ils s'occupent de la politique. Et nous, nous donnons notre avis au conseil d'administration. C'est des fonctions différentes dans l'écosystème de l'ICANN. Nous donnons notre avis au conseil d'administration mais l'élaboration des politiques est du ressort de la GNSO. C'est pourquoi nous avons une vision différente des questions ou des thèmes. Si nous pouvons voir la prochaine diapo.

Ces meilleures pratiques proposées par Jorge qui vient de nous rejoindre. Merci donc d'être venu travailler avec nous. Il y a là certaines notions qui sont importantes. Il y a un principe de normes par défaut, de normes implicites qui seraient appliquées de façon régulière dans nos pratiques. Il y a aussi une obligation de recherche de due diligence. Il faut qu'il y ait une consultation publique efficace pour présenter les préoccupations sur des chaînes de caractères il faut qu'il y ait un contact avec un candidat au cas où il y aurait des coïncidences. Je trouve que c'est important. Et les geo TLDs ont été réussis grâce à cela et il faut qu'il n'y ait pas de condition d'objection pour la résolution de conflit. Il faut qu'il y ait une résolution de conflit au cas où on n'aurait pas d'absence d'objection. Il faut qu'il y ait une résolution des conflits, il faut que les deux parties soient d'accord face à un panel indépendant ou face à un panel neutre

---

et indépendant. Il y a aussi l'obligation de la présentation de la documentation.

Toutes ces étapes et toutes ces conditions doivent être documentées. Chaque partie doit dire pourquoi elle fait ce qu'elle fait. Voilà donc les caractéristiques élémentaires de ces meilleures pratiques proposées.

Et si nous abordons maintenant la prochaine diapo, nous parlons de la liste des termes et qui concerne la liste des noms. Bien sûr, cela a été revu à plusieurs reprises dans le groupe de travail. Nous avons trouvé qu'il y avait des points forts et des points faibles, des avantages et des désavantages.

C'est une liste de termes de l'ICANN d'un référentiel des termes où l'on établit la liste des termes que les gouvernements et les autorités publiques, et les communautés intéressées peuvent consulter. Et, dans cette liste, ils peuvent demander à ajouter ces noms-là.

Excusez-moi Thomas d'avoir commencé sans vous mais c'était tard.

Il faut donc inclure les détails de contact, les coordonnées de contact et une addition référentielle, ainsi qu'une explication raisonnable. Les sources de ce référentiel devraient être établies dans une discussion de la communauté.

---

Il y a eu bien sûr des opinions pour et des opinions contre ce type de travail. Les deux diapos suivantes, je vais les résumer.

Ce que voudrais savoir de votre part, c'est comment nous pourrions avancer dans cette proposition, si vous donnez votre soutien à cette proposition ? Si elle peut être améliorée, si elle peut être modifiée ? Comment nous pouvons aller de l'avant tenant compte du fait que nous avons cette nouvelle idée du dialogue intercommunautaire à propos de cette question ? Dialogue qui a été proposé par les groupes de travail de PDP de la GNSO.

Donc, quelles sont les préoccupations qui ont été exprimées ? Un terme peut avoir plusieurs significations légitimes qui sont vraies. Les solutions ex post sont préférables. Il y a des droits juridiques de facto pour certains termes, il peut y avoir une atteinte apportée au droit d'expression et au commerce légitime. Elles peuvent être peu pratiques pour les candidats. Les gouvernements ne connaissent peut-être pas cette base de données, ils ne savent pas comment y participer. Le GAC ne doit pas élaborer ses propres normes en solo par rapport au reste de la communauté. C'est un processus qui exige des ressources nombreuses. Il n'y a pas de base juridique établie ou une norme avec une acceptation vaste qui parle de la prévisibilité pour les candidats des nouveaux gTLDs. Il peut y avoir un statut légal peu

---

clair, il peut y avoir très peu de clarté par rapport aux organisations des Nations Unies. Et bien sûr il y a certains aspects pratiques qui n'ont pas été abordés comme on l'a dit tout à l'heure.

Nous allons maintenant parler des gens qui ont donné leur soutien. Il y a eu des collègues qui ont dit que c'était une bonne idée et qu'il faut la voir pour éviter les complexités et les conflits. Le candidat peut consulter ce référentiel des noms et il peut savoir qui il doit contacter pour savoir quel nom est réservé. Pour chaque nom il y aura des données de contact.

Le référentiel sera basé sur des ressources fiables existantes avec des paramètres et des critères standardisés. Cela pourrait être considéré comme l'une des ressources les plus authentiques et les plus fiables. Les pays et les communautés peuvent avoir recours à ce référentiel pour consulter les noms au cas où quelqu'un serait intéressé.

Toutes les ressources existantes, y compris les Nations Unies, peuvent faire l'objet d'une révision. On peut analyser toutes les listes existantes. Et, pour la première série des nouveaux gTLDs, nous avons vu qu'il y avait des défaillances, nous savons cela. Il y a 4 ans que nous nous battons là-dessus pour cette question de noms géographiques.

---

L'idée est d'essayer de limiter les dommages ou les problèmes parce que l'idée n'est pas de présenter notre véto pour une idée. Ce que nous essayons c'est de réduire les conflits et les objections. Nous voulons développer ou élaborer des principes de niveau qui représentent une base commune pour tout le GAC.

La notion du référentiel est bonne puisqu'elle promeut une participation qui inclue tout le monde. Le référentiel donne aux candidats une protection de bonne fois et une garantie suffisante pour pouvoir aller de l'avant puisque les candidats sont obligés d'apporter beaucoup d'argent. Et s'ils vont de l'avant avec une candidature, et il y a ensuite des problèmes avec les injections, ce que nous voulons c'est justement éviter cela.

Nous avons promu la coordination avec des organisations de Nations Unies comme par exemple l'OMPI.

Voilà les pous et les contres. Maintenant, prochaine diapo.

Ce matin, nous avons dit qu'il y avait un soutien suffisant pour travailler avec les communications au niveau du GAC, en particulier pour le groupe de travail du PDP qui est venu hier nous parler du dialogue intercommunautaire.

Sur cette proposition, le groupe de travail peut suggérer des idées à la communauté pour en tenir compte parmi d'autres. Par



---

exemple, un contact précoce avec des tierces parties, l'utilisation d'instruments tels que le référentiel, des manières différentes de travailler avec les objections, la création des panels spécialisés, et bien sûr, il faut tenir compte de l'intérêt public selon ce que l'on pourra estimer être l'intérêt public.

Je vais m'arrêter ici, je crois que nous avons encore 15 minutes. Dix minutes seulement ?

Bon, pour recevoir vos commentaires sur le travail qui a été fait pour le groupe de travail, que pensez-vous du référentiel ? Que pensez-vous des prochaines étapes pour le groupe de travail ? Devons-nous travailler sur ces principes de niveaux ? Devons-nous participer au dialogue intercommunautaire ? Bon, celle-ci elle est évidente, nous sommes tous d'accord je pense, nous sommes tous pour. Mais il y a peut-être quelqu'un qui a une idée différente.

Bien, prochaine diapo. Parce qu'il me semble que c'est là qu'on a résumé.

Je vais m'arrêter là donc. Je sais que nous n'avons pas trop de temps mais si quelqu'un veut prendre la parole après cette séance qui est courte, je pourrai peut-être résumer vos commentaires et les partager avec vous tous, vous les communiquer sur notre liste de diffusion parce que je pense que

---

nous n'aurons pas trop de temps pour marquer ou pour voir les conclusions

Donc il y a le Pérou et l'Ukraine.

Donc Milagros d'abord et puis je vais voir qui veut prendre la parole.

PEROU :

Je vais parler espagnol.

Je félicite tout le groupe de travail dirigé par Olga du travail qu'ils ont fait. Cette élaboration a été extraordinaire et ce travail était très difficile. Je voudrais faire référence à la proposition de Jorge sur le référentiel.

Je trouve que c'est une très bonne idée, comme je l'ai exprimé par écrit, dans la mesure où cette initiative sera étroitement liée à l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Je veux enfin faire un commentaire sur le fait que le Pérou a envoyé une communication au PDG de l'ICANN à laquelle on joignait la liste non exhaustive des noms des lieux que le Pérou veut voir être protégés, y compris pour des centres archéologiques qui sont importants. Nous avons mis en marche cette initiative grâce au conseil d'avocats spécialistes de la propriété intellectuelle et qui ont une expérience, une expertise

---

au sein de l'OMPI. J'invite tout le monde à agir de la même manière parce que plus tôt ou plus tard, il va falloir le faire pour créer un référentiel et ce serait une très bonne idée que de commencer à établir nos listes noir sur blanc.

Merci beaucoup.

OLGA CAVALLI :

Bien. Ce serait un référentiel de facto, voilà.

L'Ukraine.

UKRAINE :

Olexander Ryzhenko, Ukraine.

Chers collègues, merci de m'avoir cédé la parole. Pour dire tout ce qui est important pour nos parties prenantes locales, je veux attirer votre attention sur les points liés à ce groupe de travail et ainsi qu'à la structuration des régions de l'ICANN. Je sais qu'il y a un rapport préparé par le groupe de travail de révision des régions géographiques qui a été soumis à l'analyse de l'ICANN depuis 2013. Malheureusement, on n'a pas entendu la voix du GAC, on n'a pas fait attention à ce que le GAC disait parce qu'il n'y avait eu que la participation de la ccNSO, de la GNSO, de l'ALAC.

---

On a parlé de la structure de division des régions géographiques de l'ICANN sans tenir compte de ce que le GAC pouvait dire à cet égard et que le GAC devrait être inclus dans les régions géographiques de l'ICANN et dans ce processus de révision de ces régions géographiques.

En plus, en utilisant les groupes d'intérêt spéciaux ou les sous-groupes interrégionaux, il faut proposer une diversité et une possibilité, une occasion. Et il faut enfin accueillir le GAC et la communauté en mettant l'accent sur l'importance de ce communiqué et pour le conseil d'administration.

OLGA CAVALLI :

Merci l'Ukraine. Les Etats-Unis voudraient prendre la parole et puis je vais faire un commentaire. Ashley, pourriez-vous lire un commentaire d'un participant à distance ?

On lit un commentaire de Heather Forrest. Je ne sais pas si elle est dans la salle ou si elle fait le suivi de la séance à distance. J'ai remarqué que dans la transcription on disait qu'il y avait des droits juridiques de facto dans la liste des noms géographiques. Cela n'a pas été démontré par le travail du groupe de travail ou dans d'autres études où ces droits ont été reconnus, où ils ont été documentés.

Merci Heather de votre commentaire.

---

Maintenant les Etats-Unis au micro.

ETATS-UNIS :

Merci beaucoup. Je voulais juste signaler que nous avons eu une discussion très fructueuse, vraiment fructueuse ce matin pour la meilleure manière de parvenir à une position partagée. Nous n'en sommes pas encore arrivés par rapport aux meilleures pratiques du référentiel comme on l'a dit ce matin, au moins au point de vue des Etats-Unis pour ce qui est des meilleures pratiques. Pour les meilleures pratiques, il faut donc considérer une approche possible mais il y a un certain nombre d'inquiétudes fondamentales pour les Etats-Unis et ce serait vraiment problématique pour nous.

La notion appliquée pour essayer de parvenir à une articulation sur certains principes, sur certaines idées et trouver des manières créatives pour pouvoir partager nos approches sur cette question est une excellente idée pour nous, en particulier si on considère qu'il y aura des conversations en présence à Johannesburg.

Je pense que c'est donc une bonne occasion pour que le GAC utilise un peu son temps à continuer à réfléchir comment partager ces points de vue avec le groupe du PDP et avec la

---

communauté plutôt que de se centrer sur l'approche du référentiel.

Merci.

OLGA CAVALLI : Merci les Etats-Unis. Maintenant le Mexique.

MEXIQUE : Merci Olga.

Chers collègues, je me suis engagé à promouvoir la diversité au sein de l'ICANN alors je vais parler espagnol.

Nous voulons remercier nous, depuis le Mexique, les collègues de ce groupe de travail pour leurs propositions et leurs possibilités d'amélioration.

Nous pensons que les noms ayant une importance géographique ne figurant pas sur les listes protégées pourraient avoir un mécanisme qui puisse assurer leur protection ou leur utilisation. En tenant compte de ce qui a été dit hier matin, ce que notre cher collègue de l'Iran disait par rapport au lieu où se trouve notre salle, et son décor très sobre, cela m'inquiète en ce sens où normalement les gouvernements sont poursuivis comme s'ils

---

étaient des gens qui contrôlent et que cette proposition puisse être accueillie par la communauté de la sorte.

Voilà pourquoi je donne mon soutien à la proposition que l'on avait faite de partager tout cela avec la communauté. Il y a quelques minutes, nous nous plaignions des commentaires sur la libération des codes à deux caractères qui n'avait pas été dûment considérée. Je pense que c'est une bonne manière de prouver aux autres que le GAC a une bonne volonté, une bonne disposition.

OLGA CAVALLI : La Belgique.

BELGIQUE : Je voudrais d'abord remercier le travail qui a été fait au sein du groupe, c'est un travail considérable. Malheureusement je n'ai plus été en état de poursuivre les travaux avec vous donc je m'en excuse.

Mais, pour la première fois je découvre que nous avons quand même une base importante qui pourrait nous permettre d'avoir un poids dans les discussions qui sont en cours. On nous demande de donner nos avis.

---

J'étais un peu inquiète d'entendre que les conséquences de l'avis de Pékin n'étaient pas forcément prises en compte par le groupe. On nous a dit oui, oui, on prend en considération puis, dans la réponse, manifestement, je ne suis pas persuadée que ce qui s'est passé à Pékin a vraiment été pris en compte, enfin est pris en compte dans le groupe de travail actuel.

Et donc je pense qu'il est plus que temps aujourd'hui d'atterrir sur ce qu'on a appelé ce matin un "common ground". Nous y sommes, il est temps, on peut continuer la concertation, on doit continuer la concertation avec les stakeholders, mais pour cela on doit savoir ce que l'on défend.

Or, je pense que nous sommes vraiment à un momentum aujourd'hui. Nous avons un texte et je demande aux gens qui ne se retrouvent pas dans ce texte d'identifier réellement les phrases, les paragraphes qui sont problématiques pour eux et, éventuellement on les retire mais qu'on ne mette pas de côté tout le travail accompli et la présentation qui est une bonne base pour faire état des considérations des gouvernements auprès de la communauté.

Donc, vraiment, ne renvoyons pas encore une fois le groupe de travail à ces études. Comme on l'a dit, il y a plus de 4 ans maintenant qu'on travaille à ce sujet. Les autres avancent, ils ne nous attendent pas. Alors si nous voulons être entendu avant la



---

prochaine session, c'est maintenant qu'il faut vraiment déposer ce document. Merci.

OLGA CAVALLI :

Merci beaucoup la Belgique. Je pense que vous avez fait une proposition très intéressante parce que nous avons un texte qui a eu très peu de modifications. Nous avons des modifications qui ont été proposées par l'Ukraine, l'Union Européenne. Je crois qu'il y a un autre pays mais nous n'avons que 3 collègues qui ont proposé des modifications concrètes. Cela pourrait être une possibilité pour les prochaines semaines ou les prochains mois avant la réunion de Johannesburg. Nous pourrions peut-être recevoir d'autres commentaires mis à part le fait qu'il y ait des gouvernements qui ont manifesté des inquiétudes ou que d'autres qui sont en faveur de notre travail. Mais c'est une suggestion extrêmement intéressante. Merci beaucoup, nous allons voir ce que les autres en pensent. Y a-t-il d'autres commentaires ? L'Iran.

IRAN :

Merci beaucoup Olga. Encore une fois, de manière formelle, je tiens à féliciter le groupe de travail pour cette tâche qui a été accomplie. Comme je l'ai dit ce matin, nous pensons que nous devons avoir une action coordonnée à travers la communauté.

---

Il n'y a pas de problème à parler du référentiel et peut-être, si nous avons des éléments déjà, quels sont les objectifs, quelles sont les modalités, quel est le calendrier, quelle est la portée d'application ? Mais, avant d'avancer, nous devons essayer de voir quels sont les commentaires des autres parties de la communauté, pour voir ce qu'elles en pensent. Et à ce moment là, décider du fait qu'il faille travailler ensemble avant de mettre en place des mesures pour mettre en place le référentiel. Pour certains pays, cela peut être plus facile que pour d'autres parce qu'il y a certaines entités qui peuvent être concernées dans ce type de travail, la diversité culturelle, la diversité sociale, les problèmes politiques. Il y a beaucoup de facteurs qui doivent être pris en compte dans cette liste que l'on envisage de préparer. Il faut essayer de se pencher sur l'utilité, la portée d'application, etc. Il faut travailler de manière coordonnée. Encore une fois, je répète, il ne faut pas travailler en solo, de manière séparée par rapport aux autres. Il faut absolument que l'on travaille ensemble pour que ce travail puisse être profitable à tous.

Je ne pense pas qu'à ce stade nous devrions entrer dans le détail, je pense qu'on devrait se mettre d'accord par rapport à certains principes et soulever la question du référentiel ainsi que de l'utilité, la portée d'application à travers les communautés,

---

essayez de réfléchir à cela. Mais au moins, savoir ce que pense la communauté et travailler ensemble.

OLGA CAVALLI :

Très bien l'Iran. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Cette question par rapport à la communauté - si vous me permettez deux secondes.

L'objectif des groupes de travail au sein du GAC est celui de préparer des documents aux membres du GAC afin d'alimenter les délibérations. Je ne pense pas que le travail du groupe de travail n'est pas d'interagir avec la communauté, ce n'est pas le but des groupes de travail. Cela va au-delà de ce qu'on prétend d'un groupe de travail. Peut-être que je me trompe mais je vois les groupes de travail du GAC comme des espaces où l'on prépare des documents à l'intention de l'ensemble des membres du GAC pour arriver à un consensus ou non.

Je suis d'accord sur le fait qu'il faut participer mais il y a peut-être une coordination à mettre en place avec les leaders au niveau des dirigeants mais non pas au niveau des groupes de travail. La Géorgie, est-ce que vous voulez faire un commentaire ?

---

GEORGIE : Oui, merci. Tout d'abord j'aimerais remercier tous les membres de ce groupe de travail et en particulier Olga pour un excellent travail car vous avez accompli un excellent travail.

Tout d'abord, je rejoins le Pérou pour dire que je soutiens la proposition de Jorge pour ce qui est du référentiel. J'aimerais annoncer que la Géorgie va suivre l'exemple du Pérou et va envoyer la même lettre contenant les noms géographiques qui ont une signification culturelle, religieuse et géographique pour le pays.

En même temps, j'aimerais parler de la proposition de l'Ukraine. Je pense que c'est quelque chose de nouveau et c'est intéressant pour moi, cette proposition est intéressante pour moi. J'aimerais donc que l'on en discute plus en détail au sein du groupe pour prendre une décision.

J'aimerais demander à l'Ukraine de nous envoyer cette proposition par courriel, que cette proposition soit envoyée aux membres du groupe pour commencer des discussions de manière ouverte.

Merci beaucoup.

OLGA CAVALLI : Merci la Géorgie. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ? Je vois une main qui se lève. Les Pays-Bas. Excusez-moi, je ne vous avais pas vu d'ici.

PAYS-BAS : Merci beaucoup. Je n'ai pas étudié la proposition de la Suisse en détails, je n'ai pas pu trop la trouver dans ma liste de courriers électroniques, j'ai plus de 3 000 emails.

Mais, la première chose à laquelle je pense quand on parle du référentiel, c'est la question de l'autorité.

Je pense que tous les pays ont leur propre motivation pour remplir une liste de noms mais ce ne serait pas utile parce que nous n'avons pas d'instructions par rapport au niveau de détail que l'on doit renseigner sur la liste. Un pays peu envoyer une liste de 10 noms, un autre peu en mettre 30 ou 3 000. Et on peut se retrouver avec des noms qui se retrouvent sur plusieurs listes de différents pays. Donc il est très compliqué d'utiliser un référentiel.

Et puis, il y a la question de l'utilisation de ce référentiel et des noms qui figurent dans ce référentiel.

Je pense que ce n'est peut-être pas un moyen de progresser. L'utilisation d'un référentiel complété par un gouvernement

rendrait les choses un peu compliquées parce qu'il y aurait beaucoup de questions qui se poseraient pour l'utilisation de ce référentiel.

OLGA CAVALLI :

Merci. On voit la complexité mais on n'en voit aussi les bénéfices. C'est l'autre côté de la médaille pour ce qui est de l'utilisation d'un référentiel.

Il ne nous reste pas beaucoup de temps malheureusement mais je voudrais donner la parole à Jorge parce que c'est lui qui a rédigé cette proposition. Et je propose que nous poursuivions nos propositions, nous aurons plusieurs appels, téléconférences du groupe de travail. Je n'ai pas d'idée encore pour ces discussions intercommunautaires.

Jorge, vous avez la parole.

JORGE CANCIO :

Merci Olga. J'aimerais lire la transcription de ce matin parce que je pense qu'à la fin de la séance il y a eu une intervention où j'étais un peu plus réveillé que maintenant. Je pense que pendant la matinée, mon cerveau fonctionnait mieux que maintenant.

---

Je vais faire de mon mieux mais l'idée était de donner quelque chose à la communauté pour pouvoir résoudre un problème qui a été identifié dans la première série, à savoir, ce que l'on doit faire avec les noms géographiques qui ne figurent pas dans la liste de noms protégés de 2012. Et ceci en vu des prochaines séries de candidatures. Il peut s'agir de noms de fleuves, de montagnes, etc. On peut se retrouver avec un candidat avec un bon modèle de business mais il peut y avoir aussi une autorité avec un nom de région qui revendique ce même nom.

Notre proposition que nous avons présentée au mois de Septembre essaye de trouver des idées pour élaborer un cadre où toutes les parties puissent avoir leur mot à dire et où l'on puisse réconcilier de manière pertinente les différents points de vue.

Encore une fois, le référentiel n'est qu'un outil de cette proposition, ce n'est pas la proposition elle-même. Il ne faut pas associer la proposition à ce seul élément qu'est le référentiel.

Comme je l'ai dit avant et comme l'on dit d'autres avant moi, essayons de travailler d'ici à Johannesburg. Il y aura un séminaire web et une séance qui seront l'occasion de partager des idées avec la communauté dans son ensemble pour essayer donc de tester ces idées, de voir si elles ont un sens pour la communauté. Nous pouvons donc partager nos points de vue. La

---

communauté aura son point de vue. Tous les points de vue sont légitimes. L'idée est d'essayer de trouver un terrain d'entente.

Vu ce qui a été dit par les différents collègues, je propose de travailler sur les principes sur lesquels nous pouvons tomber d'accord et peut-être parler de certains outils qui pourraient nous aider à mettre en place ces idées afin de créer un cadre qui puisse constituer un terrain d'entente par rapport aux différents points de vue. Ces outils ne sont que des possibilités, des options, des instruments qui pourront être soutenus par certains partis parce que, finalement, il s'agit d'un commentaire que l'on donne pour alimenter une discussion de la communauté. Il ne s'agit pas d'un avis au conseil d'administration, il s'agit d'une discussion avec la communauté. Et pour avoir cette discussion, il faut avoir des idées, il faut venir avec des idées.

Je pense donc que nous pouvons faire cela et créer peut-être une petite équipe de rédaction qui puisse travailler sur cela si les gens trouvent le temps et l'énergie de le faire. Nous savons qu'il y a de la bonne volonté pour aboutir à un terrain d'entente.

OLGA CAVALLI :                      Merci Jorge.

Je me porte volontaire pour ce travail, j'aurai le temps de le faire.



---

Nous devons conclure maintenant cette séance. Merci beaucoup.  
Pardon, nous allons clore- je suis fatiguée, excusez-moi.

Merci beaucoup. Nous vous tiendrons au courant du travail sur les groupes de travail sur les noms géographiques. Vous pouvez contacter Julia ou Gulden. Si vous voulez rejoindre notre équipe vous parlez avec Jorge.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**